Image not found or type unknown

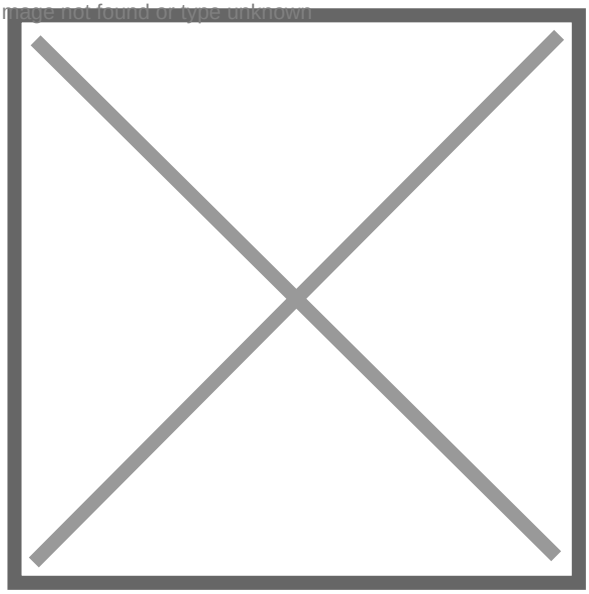

Changement de porte d'entrée

Par **Lenoirsain**, le **30/04/2013** à **15:20**

bonjour
Dans une copropriété de 25maisons individuelle je possède une maison jumelée avec un voisin. Mon hall d'accès étant trop sombre je souhaite changer ma porte pleine par une porte vitrée pour avoir de la lumière. L'AG de copro. m'impose des normes strictes et demande à mon voisin de faire de même sinon rien. Je suis d'accord pour les normes imposées mais je ne peux imposer à mon voisin de changer sa porte. N'y a t il pas abus de la part de l.AG??? N'y a t il pas conflit entre mon bon droit et les conditions posées par l'AG??,
Merci de votre avis

Par **Lag0**, le **30/04/2013** à **18:29**

Bonjour,
Il est fort probable que le règlement de copropriété imposait à tous les mêmes portes pleines, ceci en vu de l'uniformité.
Ici, on vous autorise le changement de porte, mais seulement si votre voisin fait de même, toujours en vu de l'uniformité.
Il n'y a pas d'abus ici, soit vous gardez votre porte conforme, soit votre voisin et vous changez de type de porte pour que cela reste uniforme.
En copropriété, malheureusement, on ne fait pas comme on veut...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés